

Une délégation catalane est partie é

Le phare de la pointe Saint-Mathieu



Ce matin de décembre, il neige sur Brest. Malgré une météo peu clémente, la délégation catalane est enthousiaste : « *Nous sommes venus jusqu'ici avec des questions, nous espérons repartir avec des réponses* » explique l'un des professionnels ayant répondu à l'invitation du Conseil Général. Compte tenu de l'audace et du courage des Bretons dans la création et la gestion du Parc Marin d'Iroise, le Conseil Général, fort de son expérience maritime avec la Réserve Marine de Cerbère Banyuls, Paulilles et le port de Port-Vendres, a décidé d'envoyer sur place une mission d'étude. En effet, le Parc Naturel Marin d'Iroise est le premier Parc Naturel Marin français. Créé en 2007 après plusieurs années de concertation et de débat, il doit permettre une meilleure gestion du domaine maritime de la mer d'Iroise, en vue de la préservation et du développement durable de cet espace exceptionnel. Son conseil de gestion, véritable Parlement de la mer, comporte des représentants de toutes les catégories : usagers professionnels, experts, élus locaux, membres d'associations et des

Du 15 au 17 décembre dernier, une délégation composée de Conseillers Généraux et de professionnels de la mer s'est rendue en Bretagne, dans le département du Finistère, pour étudier de plus près le fonctionnement du Parc Naturel Marin d'Iroise, le premier créé en France. En effet, d'ici fin 2010, un Parc Naturel Marin devrait voir le jour dans notre département. Une chance historique, à condition d'y associer tous les acteurs locaux de la mer.

services de l'Etat et chacun a voix égale au chapitre. Le Parc Naturel n'a pas vocation à légiférer, mais le Préfet maritime ne peut prendre aucun arrêté contre l'avis du Conseil de gestion.

Si la délégation catalane se rend jusqu'en Bretagne, c'est que l'expérience des Bretons permet de mieux comprendre ce qui attend les Catalans dans les prochains mois. Prévus en 2010, la création d'un parc naturel marin

sur la Côte Vermeille correspond à la mise en œuvre d'un nouveau mode de gestion environnementale : si la connaissance et la protection du milieu sont au cœur des préoccupations du parc, celui-ci doit aussi favoriser le développement raisonné des activités maritimes. Mais au-delà, la création d'un parc, envisagé au large du département, consacre, également la reconnaissance à un niveau national de la richesse du

patrimoine marin naturel et de la vitalité de l'économie maritime de notre département. Installée à Port-Vendres depuis septembre 2007, la mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin sur la Côte Vermeille doit identifier les conditions de création du futur Parc Naturel Marin et accompagner sa procédure de création. Le projet sera soumis à l'enquête publique courant 2010. ■



16 décembre 2009 : la délégation catalane, composée de professionnels et d'acteurs de la mer incontournables, s'est rendue en mission d'étude en Bretagne pour mieux comprendre le fonctionnement du parc naturel marin d'Iroise

Étudier le Parc Naturel Marin d'Iroise



Présentation des algues dans les locaux de Science et Mer.

Entreprise Science et Mer

Les algues du Parc marin au service de la santé

Première étape de la mission d'étude, l'entreprise Science et Mer s'est spécialisée dans la fabrication de produits cosmétiques à partir des algues. Dans des locaux ultra-modernes, Christine Bodeau, fondatrice de l'entreprise et membre du Conseil de gestion du Parc Marin, a volontiers fait partager son expérience à la délégation catalane. « Nous avons créé un laboratoire dans les locaux de l'Université de Bretagne Occidentale et avons constamment des contacts avec les chercheurs. Avec les pêcheurs à pied qui récoltent les algues à marée basse, nous avons également travaillé à mettre en place des règles compatibles avec le fonctionnement du Parc. » Un système efficace si l'on en juge par les résultats : 85 % des centres de thalasso français sont fournis par l'entreprise.

Une délégation d'acteurs locaux incontournables —

Christian Bourquin, Président du Conseil Général, Michel Moly, Président de la commission littoral, ports et pêche, Hermeline Malherbe, Présidente de la commission développement durable, plan climat, environnement, Yves Compain, Chef de mission projet Parc Naturel Marin de la Côte Vermeille, Bruno Ferrari, responsable scientifique PNM Côte Vermeille, Jacques Figueras, pêcheur professionnel, 1^{er} prud'homme de St Cyprien, Franck Romagosa, pêcheur professionnel, 2^{ème} prud'homme de St-Cyprien, Michel Perles, Président du syndicat des chalutiers à Port-Vendres, Thibault Rodriguez, Comité Régional des Pêches de Languedoc-Roussillon, Jean-Claude Hodeau, délégué départemental de la Fédération des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France, Philippe Lenfant, Maître de Conférence EPHE, Université de Perpignan Via Domitia, Isabelle Galmiche, Représentante du Syndicat National des Entreprises de Plongée Loisirs, Marc Tahir, Président du Harpon Club Catalan.

Réunion du bureau du Parc Naturel Marin d'Iroise

Le Parlement de la Mer en action

A titre exceptionnel, la délégation catalane a été autorisée à assister à la réunion du bureau du Parc marin, présidé par Pierre Maille, Président du Conseil Général du Finistère. L'occasion d'observer en direct les enjeux et de mieux comprendre son fonctionnement. Rappelons que, jusqu'à présent, l'Etat exerçait seul son



Réunion du bureau du Parc marin.

autorité en mer. Un Parc Naturel Marin donne, pour la première fois, la possibilité aux acteurs locaux, notamment à ceux qui vivent de la mer, de contribuer aux décisions concernant leur espace marin. Ainsi, le pilotage du futur parc naturel marin catalan sera assuré par un conseil de gestion composé des représentants des élus des collectivités territoriales concernées, des professionnels de la mer (pêcheurs, plongeurs, transporteurs de passagers, etc.), des usagers de loisirs (plaisanciers, plongeurs, pêcheurs, etc.), des associations et autres structures œuvrant pour l'environnement et la culture maritime, des organismes scientifiques et autres structures qualifiées, des services de l'Etat (minoritaires).

Les pêcheurs au cœur du Parc Marin

Rencontre avec André Le Berre, Président du Comité Régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne, Vice Président du Parc Naturel Marin d'Iroise.

C'est au port du Conquet, haut lieu de la pêche, que la délégation catalane a fait la connaissance d'André Le Berre, figure emblématique. Une rencontre sur les quais, à deux pas des bateaux, pour discuter concrètement des avantages d'un parc Naturel Marin pour les pêcheurs. « Nous avons contribué à la création du Parc d'Iroise parce que, si nous n'y avions pas participé, il se serait fait sans nous, et donc contre nous ! Au Parc, quand quelque chose ne marche pas comme on veut, on discute. Nos bateaux continuent à travailler tous les jours dans le périmètre du Parc qui assure également la promotion de la pêche à l'exemple du label pour les ormeaux sauvages de Molène. »

